

Intervenir en Sécurité sur des matériaux contenant de l'amiante (SS4) - Opérateur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFRB NOUVELLE - AQUITAINE
Anne-Hélène DUGOT
05.55.11.21.87
dugotah@d87.ffbatiment.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Appétite médicale au poste de travail, dont
port des EPI respiratoires

Prérequis pédagogiques :

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux,
d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir
des matériels dans le cadre d'interventions sur
matériaux contenant de l'amiante.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître les interventions susceptibles de générer des fibres d'amiante. Savoir appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source.

Contenu et modalités d'organisation

Le risque amiante : - Origines, caractéristiques et propriétés de l'amiante, effets sur la santé. Les différentes réglementations : - Les exigences de la réglementation - Le risque amiante et les autres risques du chantier - La surveillance médicale - Responsabilités de l'employeur et des travailleurs - Information des travailleurs, droit de retrait - La gestion des déchets Connaître et appliquer les mesures de prévention : - Méthodes de travail et modes opératoires définis par l'encadrement pour réduire l'émission de fibres, décontamination du personnel et du matériel. - Procédures d'entrée et sortie de zone, consignes d'hygiène, rôle des équipements de protection collective, leur utilisation et leurs consignes. - Les principes de ventilation et de captage des poussières. Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets - Les EPI : leur rôle, leurs limites, la vérification et l'entretien. Durées d'interventions en zone confinée. Appliquer les procédures de contrôle. Participer à la démarche prévention de l'entreprise : - Repérer les situations dangereuses et informer la hiérarchie. - Savoir réagir face à une situation inhabituelle, les procédures d'alerte. - Participer à l'amélioration des conditions de travail en sécurité en étant force de proposition. Evaluation des acquis de la formation - Théorique 20 minutes, pratique 1 heure.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Attestation de compétence - formation du personnel opérateur de chantier à la
prévention des risques liés à l'amiante - travaux de sous-section 4 - *Sans niveau
spécifique*



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00222862	du 01/01/2021 au 31/12/2022	Limoges (87)	IFRB NOUVELLE - AQUITAINE		MON COMPTE FORMATION	FPC